A.S Golf des Boucles de Seine

Bulletin d'Adhésion 2026/2027

ECOLE DE GOLF (pour les enfants de 5 à 18 ans)

2h30 HEURES (14h00 à16h30) 07 SEPTEMBRE 2026 au 01 AVRIL 2027 - 3 HEURES (14h00 à 17h00) du 05 AVRIL 2027 au 24 JUIN 2027

NOM : **PRENOM :**

ADRESSE :

CODE POSTALE : **VILLE :**

DATE DE NAISSANCE : **N° LICENCE FFG :**

Index/Drapeau : Autre(s) sport(s) pratiqué(s) :

PARENT 1 TEL POR : COURRIEL 1 :

PARENT 2 TEL POR : COURRIEL 2 :

Les cours avec les enseignants seront de 15h30 à 16h30 ou 17h00 le mercredi et de 14h00 à 15h30 le samedi. Le reste du temps les enfants sont pris en charge par les ASBC sur le parcours

COTISATION ANNUELLE : 270 euros* CONDITIONNEE par l'adhésion d'un PARENT au golf des Boucles de Seine. L'enfant se verra de ce fait autorisé à accéder au grand parcours des BDS à volonté.

NOM DU PARENT : ***PRENOM DU PARENT :***

N° LICENCE FFG DU PARENT :

OU COTISATION ANNUELLE : 320 euros* (accès au grand parcours en illimité : 100€ à régler au golf)

L'école de golf est éligible à pass+ et pass sport

- ***SEANCE MERCREDI après-midi et/ou SAMEDI après-midi***
- ***DROIT A L'IMAGE Vous NE souhaitez Pas que l'AS publie la photo de votre enfant*** ☐

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné NOM – PRENOM

PARENT TUTEUR DE L'ENFANT

Autorise la direction du Golf ou l'AS du golf des Boucles de Seine à prendre les mesures nécessaires d'urgence en cas d'accident survenant à l'enfant :

NOM ***PRENOM***

N° LICENCE FFG :

Fait à : ***le :*** SIGNATURE :

*paiement possible en 3 chèques remis le même jour dès l'inscription ; possibilité d'utiliser les chèques pass+ et/ou pass sport
-Dossier à remettre dûment rempli au responsable de l'école de golf accompagné du règlement.
- Certificat médical obligatoire. (formulaire disponible sur www.asbds.com rubrique ECOLE DE GOLF)